

Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest

Vie Institutionnelle/Objet : Attribution d'un fonds de concours communautaire à la commune de Tsingoni pour la construction du stade synthétique de Combani

Séance du 14/08/2025

2<sup>ème</sup> convocation

Délibération n°45

Nombre de conseillers

En exercice : 40

Présents : 9

Absents : 31

Votants : 9

- dont « pour » : 9

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0



Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, suite à l'absence de quorum constaté le samedi 09 aout 2025, convoqué le jour même, s'est réuni sur 2<sup>ème</sup> convocation le jeudi 14 aout 2025 à 08 heures 30 au Pôle d'Excellence Rurale à Coconi, sous la présidence de M. Saïd Maarifa IBRAHIMA.

Présents :

ALLAOUI Mohamed, BOINA Rifay Raim, CHANRANI Daoudou, FARADJI Saindou, ISSOUFI Ramadani, MADI OUSSENI Mohamadi, MIKIDADI Madihali, MROIVILI Mohamed Moindjie, RAMA Ahamed

Absents :

RIDHOI Zaïnabou ATTIBOU Zaïnati IBRAHIMA Saïd Maarifa, ABDOU ELOIHIDE Dhatia, ABDALLAH Houssamoudine, ABDOU Mohamed, BOINA M'ZE Salim, ABDALLAH Oidhuati, BACAR Inchaty SOILIH, AMBDI Youssouf, YSSOUFI Chaïdati, , BOURA Zaounaki Fatima, ABDOURAHAMANE Céline, BOINAIDI Habachia, MADI Fatima, ABDOU Fatima, ADAM Ahmed, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, SIAKA Ahamada, MROIVILI MOILIM Amina, SAID Mariame, ANDJILANI Housseni, ABDOU COLO Nassuhati, MOHAMED M'ROUDJAE Issoufa, BOURA MCOLO Vita, MDALLAH Anlamati, MOHAMED Zaïnaba, CHANFI Bibi, YSSOUMAIL AHAMADI, AHMED COMBO Papa.

Secrétaire de séance : ALLAOUI Mohamed

Vu le règlement révisé d'attribution des fonds de concours communautaires approuvé par délibération n°87 en date du 30 novembre 2022,

Vu la délibération n°63 du 10/10/2024 portant règlement des fonds de concours communautaires,

Vu la demande d'un fonds de concours communautaires en date du 04 mars 2025 déposée par la commune de Tsingoni relative à l'opération « Construction d'un stade synthétique à Combani » pour une somme de 113 150€, au titre de 2025 sur un projet dont le coût total est arrêté à 4 502 095€,

Considérant la cohérence de cette demande avec le règlement d'attribution des fonds de concours communautaires,

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

#### **Décide**

- D'accorder un fonds de concours communautaire de 113 150€ à la commune de Tsingoni pour la réalisation de l'opération « Construction d'un stade synthétique à Combani », au titre de 2025.
- D'autoriser le président à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré le 14 aout 2025  
Ont signé les membres présents  
Pour extrait conforme au registre

Le président de la 3CO



**M. IBRAHIMA Said Maanrifa**  
  
**IBRAHIMA**  
**Président de la Communauté**  
**des Communes du Centre Ouest**